

L'emploi se stabilise à un niveau élevé au 2^e trimestre 2023

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 180 • Octobre 2023

En Bourgogne-Franche-Comté, l'emploi salarié reste stable à un niveau record au 2^e trimestre 2023. Il est soutenu par la croissance de l'emploi dans les services marchands hors intérim. Les secteurs de la construction et de l'immobilier voient leur emploi salarié s'orienter à la baisse. Le recul de l'intérim est moins prononcé qu'au trimestre précédent.

L'emploi salarié reste stable

Au deuxième trimestre 2023, l'emploi salarié est stable en Bourgogne-Franche-Comté après une période de progression légère mais continue depuis début 2022. Malgré un tassement de l'activité économique, l'emploi régional demeure à un niveau particulièrement élevé, 995 000 emplois ► [figure 1](#). Le secteur privé est stable quand le secteur public est très légèrement orienté à la hausse (+0,1 %) ► [figure 2](#).

En France, l'emploi salarié (+0,1 %) progresse à peine plus que dans la région.

La croissance de l'emploi dans les services marchands hors intérim ralentit

Au deuxième trimestre 2023, la croissance de l'emploi dans les services marchands hors intérim ralentit, +0,2 % ce trimestre après +0,7 %. Cette légère progression est portée par les services aux entreprises, avec 600 emplois supplémentaires (+0,8 %). L'hébergement-restauration et l'information communication demeurent également dynamiques (+0,4 %). L'emploi dans le commerce reste stable (-0,1 %).

En revanche, après un début d'année très dynamique (+1,5 %), le secteur du transport perd des effectifs (-0,7 %). Les secteurs de la construction et de l'immobilier continuent eux à perdre des emplois, toujours impactés par le recul des mises en chantier de logements et la remontée continue des taux d'intérêts. Les activités immobilières sont, ainsi, en repli pour le cinquième trimestre consécutif.

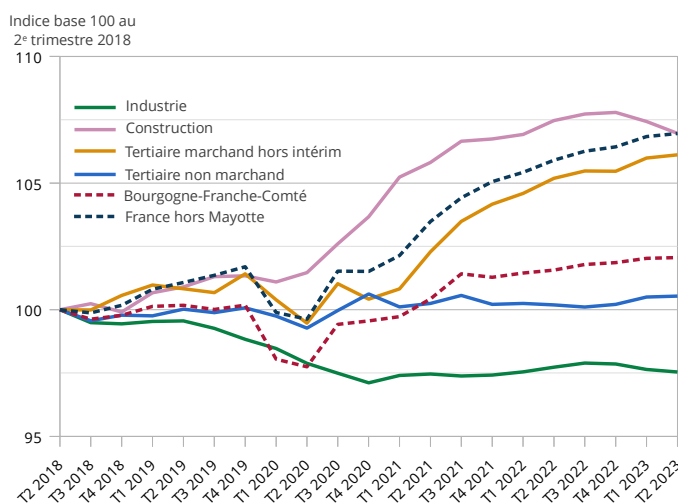
L'emploi industriel se stabilise au deuxième trimestre (-0,1 %).

L'industrie agro-alimentaire est le seul secteur industriel à gagner des emplois, +0,2 %. À l'opposé, le secteur de la fabrication de matériel de transports enregistre la baisse la plus nette, -1,0 % après -1,6 % au début de l'année.

L'intérim demeure en repli ce trimestre, mais moins fortement qu'au premier trimestre, -0,2 % après -2,2 %.

À l'image de l'emploi salarié régional, l'emploi dans les services non marchands ne progresse plus ce trimestre.

► 1. Évolution de l'emploi salarié par secteur en Bourgogne-Franche-Comté



Notes : les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Le nombre d'emplois étant arrondi, le total des emplois n'est pas forcément égal à la somme des emplois des différents secteurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee.

Cette étude a été réalisée en partenariat avec :

Sur un an, l'emploi dans les secteurs privé et public progresse au même rythme

Sur un an, la Bourgogne-Franche-Comté gagne 5 300 emplois. Le secteur privé et le secteur public progressent tous les deux de 0,5 %, soit respectivement 4 100 et 1 200 emplois de plus. Avec plus de 3 600 emplois supplémentaires en un an, le secteur des services marchands hors intérim demeure le premier moteur de cette dynamique. À l'exception des services immobiliers, les effectifs de tous les services marchands augmentent. Malgré un ralentissement au premier semestre 2023, l'emploi dans le secteur intérimaire gagne des effectifs sur un an (+0,8 %). L'emploi industriel est, lui, en léger repli (-0,2 %). La hausse de 1,1 % dans l'industrie agro-alimentaire ne suffit pas à contrebalancer la nette contraction des effectifs (-3,2 %) dans la fabrication de matériels de transport.

La région compte 16 400 emplois de plus qu'avant la crise sanitaire, soit une hausse de 1,7 % contre 2,6 % pour la France.

Stabilité de l'emploi dans la grande majorité des départements de la région

Au cours du deuxième trimestre, l'emploi salarié évolue peu dans la plupart des départements de Bourgogne-Franche-Comté ► **figure 3**. Porté par la progression de l'intérim (+2,8 %), seul l'emploi dans la Nièvre augmente, +0,2 % soit 140 emplois. À l'inverse, la Haute-Saône est le seul département touché par une diminution sensible de ses emplois salariés. L'ensemble des secteurs de ce département perd des effectifs. La construction et l'intérim sont les plus touchés avec un repli de respectivement -1,6 % et -1,3 %. Tous les départements de la région voient les effectifs du secteur de la construction baisser, à l'exception de l'Yonne.

► 3. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par département et secteur en Bourgogne-Franche-Comté

	Emploi salarié 2 ^e trimestre 2023	Ensemble		Évolution sur 3 mois (2 ^e trimestre 2023)						
		Effectifs	%	% par secteur						
				Agriculture	Construction	Industrie	Commerce	Intérim	Services marchands hors intérim	Services non marchands
Côte-d'Or	220 400	-180	-0,1	+1,0	-0,3	+0,0	+0,0	-0,1	+0,2	-0,4
Doubs	199 600	+120	+0,1	-0,2	-0,3	-0,2	-0,1	+0,3	+0,3	+0,1
Jura	87 900	+110	+0,1	+2,2	-0,5	+0,1	+0,3	+3,1	-0,1	+0,1
Nièvre	64 500	+140	+0,2	+0,8	-0,7	-0,4	-0,5	+2,8	+0,4	+0,4
Haute-Saône	69 600	-290	-0,4	-0,6	-1,6	-0,4	+0,0	-1,3	+0,1	-0,4
Saône-et-Loire	192 900	+110	+0,1	+1,7	-0,5	+0,2	+0,1	-2,1	+0,0	+0,3
Yonne	110 300	-110	-0,1	-1,7	+0,3	-0,4	-0,1	-0,1	+0,1	-0,1
Territoire de Belfort	49 900	-20	-0,0	-3,7	-1,1	+0,1	-1,0	-1,3	+1,3	-0,5
Bourgogne-Franche-Comté	995 000	-110	-0,0	+0,1	-0,4	-0,1	-0,1	-0,2	+0,2	-0,0

Notes : les données affichées sont provisoires. Le nombre d'emplois étant arrondi, le total des emplois n'est pas forcément égal à la somme des emplois des différents secteurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee.

► Méthode

Cet Insee Flash Conjoncture emploi est publié en partenariat avec les Urssaf et la Dreets qui coproduisent avec l'Insee les estimations trimestrielles d'emploi salarié.

Les données de cette publication prennent comme unité statistique le nombre d'emplois. Le secteur privé comprend l'agriculture et l'activité des particuliers employeurs. Les intérimaires sont comptabilisés au lieu et dans le secteur des agences d'intérim (services marchands) quels que soient le secteur et le lieu dans lesquels ils effectuent leur mission.

Les données d'emploi sont provisoires, elles peuvent être corrigées les trimestres suivants.

► Pour en savoir plus

- Des données sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121815>
- Au niveau national, « Informations Rapides » Insee-Across-Dares : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7630342>
- Les publications des Urssaf : <https://www.urssaf.org/accueil/ressources-documentaires/nos-publications.html>
- Open data Urssaf : <https://open.urssaf.fr/pages/home/>
- Les publications de la Dreets Bourgogne-Franche-Comté : <https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/Donnees-par-territoire>

